



LE PRINCIPE DU JOUR

L'autonomie d'élimination des déchets ... dans l'Aude, un mensonge fabuleux !

Les porteurs du projet de création d'une méga décharge à LASSAC, notamment le conseil général, le SYDOM et SÉCHÉ Environnement, s'évertuent à déclarer :

Le département de l'Aude a-t-il réellement besoin d'une nouvelle installation de traitement de déchets ménagers ?

Oui. L'Aude n'est pas encore autonome dans le traitement des déchets ménagers. Cette installation permettra de traiter localement les déchets.

www.valaudia.com

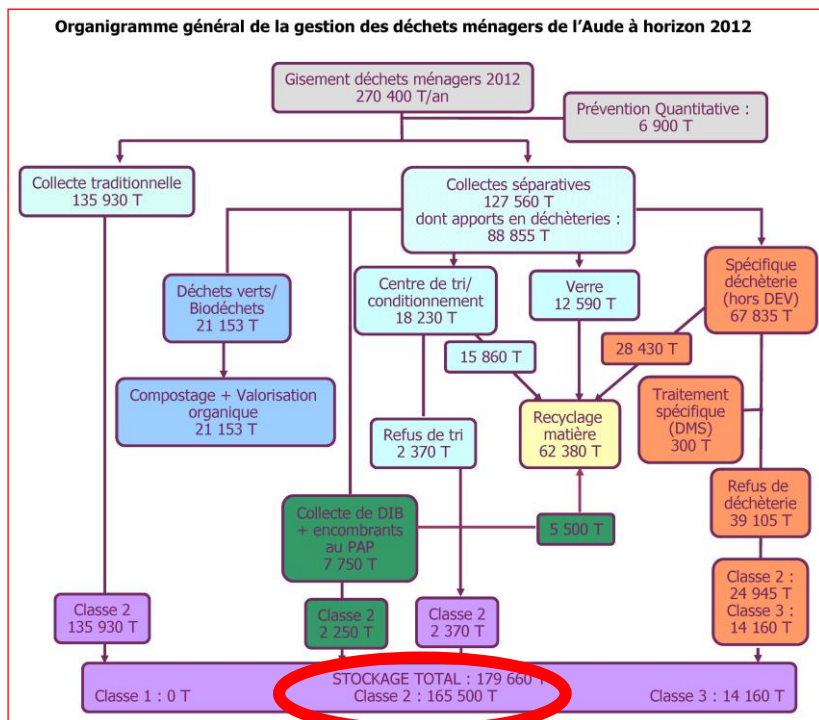
Pourtant, le département de l'Aude possède déjà plusieurs installations d'élimination de déchets, pour une capacité totale de 350 000 t/an, selon la DRIRE :

[rapport 2009](#), (page 42)

LES PRINCIPAUX CENTRES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILES				
Centre de traitement des déchets non dangereux				
Nom établissement	Nom commune	Capacité totale autorisée du site t/an	Quantités totales traitées (t/an)	Activité
AUDE				
SITA SUD	Narbonne	190 000	186 337	stockage
VEOLIA EAU	Narbonne	40 000	32 844	compostage**
LAFARGE CEMENTS	Port-La-Nouvelle	120 000	45 200	valorisation en cimenterie

** les quantités totales traitées correspondent aux intrants.

Bizarrement, par son Plan Départemental d'Élimination des Déchets ([pages 64 et 65](#)), le conseil général de l'Aude admet les besoins d'élimination à 165 500 t/an seulement !



Aujourd'hui, l'Aude élimine d'importantes quantités de déchets des départements voisins (Pyrénées-Orientales, Hérault) et même des Bouches-du-Rhône !

Avec le projet de LASSAC, l'Aude porterait sa capacité à 460 000 t/an. Ceci ne profitera jamais aux "généreux" contribuables audois.

Les dizaines de millions € de bénéfice annuel seront réservés aux fameux porteurs du projet.

Sollicités, contraints, menacés entre motions de soutien et subventions locales, " **les élus qui auront demain à lever l'impôt, auront alors tout le loisir d'expliquer que leurs**

concitoyens ont pris part à la démarche collective de réflexion ", comme le prévoyait [la Dépêche du Midi](#) !

L'autonomie d'élimination des déchets ... dans l'Aude, un fabuleux mensonge !